



## MUNICIPALITÉ DE *Sainte-Thècle*

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 4 décembre 2023, à 20 heures, sous la présidence du maire Éric Blouin.

Sont présents :

Sébastien Moreau, conseiller

Julie Bertrand, conseillère

Jacques Tessier, conseiller

Bertin Cloutier, conseiller

Autres présences : Valérie Fiset, Jean-Yves Piché.

### Rés. 2023-12-323 : Ouverture de la séance

Il est proposé par Sébastien Moreau et résolu unanimement que puisqu'il y a quorum, le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle ouvre la séance à 20h00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### Rés. 2023-12-324 : Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Bertin Cloutier appuyé par Frédéric Lapointe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point « Affaires nouvelles » :

#### **1. Administration de la municipalité**

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Nomination de Mélanie Prince à titre de secrétaire d'assemblée
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour
- 1.4 Adoption du procès-verbal des séances de novembre 2023
- 1.5 Dépôt de la correspondance
- 1.6 Période de questions de l'assemblée
- 1.7 Adoption du calendrier des séances du conseil municipal pour l'année 2024
- 1.8 Embauche d'un surveillant des patinoires les samedis, dimanches et les jours de congé du préposé aux patinoires

- 1.9 Demande d'Emploi été Canada
- 1.10 Demande d'appui de la Municipalité de Lac-aux-Sables/Petites entreprises – Seuil de taxation TPS et TVQ

## **2. Trésorerie**

- 2.1 Approbation des comptes de novembre 2023 et de l'état prévisionnel des revenus et des dépenses
- 2.2 Adoption de la quote-part de la MRC de Mékinac pour l'année financière 2024
- 2.3 Liste des personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales impayées
- 2.4 Demande de contribution financière de la Fondation Les Œuvres du Lac en Coeur
- 2.5 Demande de contribution financière de la Fabrique de la Paroisse Saint-Cœur-de-Marie pour le Noël du Pauvre

## **3. Sécurité publique**

Aucun point.

## **4. Transports, hygiène du milieu et environnement**

- 4.1 Adoption du règlement 403-2023 concernant la gestion des matières résiduelles
- 4.2 Adoption du règlement 404-2023 modifiant l'annexe B du règlement 372-2020 : Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes
- 4.3 Adoption du règlement 405-2023 abrogeant le règlement 363-2019 : Règlement décrétant des travaux de réfection du réseau d'eau usée comportant une dépense et un emprunt de 403 797\$, remboursable en 20 ans
- 4.4 Offres de service pour la fourniture et la location de conteneurs à l'écocentre municipal
- 4.5 Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports – Acceptation du principe de réalisation des travaux de la structure P-03940
- 4.6 Environnement Mauricie/Déclaration d'appui au Plan nature 2030

## **5. Santé et bien-être**

Aucun point

## **6. Aménagement, urbanisme et mise en valeur du territoire**

6.1 Renouvellement des licences ArcGis

## **7. Loisirs et culture, vie communautaire**

7.1 Nomination de la bibliothèque municipale Claude Naud

7.2 Baseball Mineur Mékinac/demande de réfection et d'entretien du terrain de baseball

7.3 Société d'histoire de Sainte-Thècle/Demande d'un espace municipal

7.4 Promotion Ste-Thècle/Aide à la construction domiciliaire

## **8. Autres sujets**

8.1 Questions de l'assistance

8.2 Affaires nouvelles

A) Hommage à Évelyne Delisle Grandbois

8.3 Levée ou ajournement de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-12-325 : Nomination de Mélanie Prince à titre de secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle nomme Mélanie Prince à titre de secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-12-326 : Adoption du procès-verbal des séances de novembre 2023

Il est proposé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2023 et des séances extraordinaires du 13 et du 27 novembre 2023 tel que proposé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**CORRESPONDANCE NOVEMBRE 2023**

## **PAROISSE SAINT-CŒUR DE MARIE – COMMUNAUTÉ SAINTE-THÈCLE**

Demande de don pour chauffage et assurance.

## **ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 2023-190 PAR LA MRC DE MÉKINAC**

La MRC Mékinac a fait parvenir à la municipalité un extrait de la résolution numéro 2023-190 modifiant le règlement numéro 2007-147 décrétant l'adoption du schéma d'aménagement révisé de la MRC de Mékinac.

## **FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS**

La FQM a fait parvenir à la municipalité sa demande de renouvellement d'adhésion pour l'année 2024 ainsi que la documentation sur les services offerts à ses membres.

## **COMMUNICATION FQM**

Demande d'appui aux municipalités et aux MRC par le président de la FQM pour l'adoption d'une loi qui protège le transfert de la croissance du point de TVQ vers les municipalités.

## **MINI-SCRIBE DE DÉCEMBRE**

Rappel d'obligations

Dernière séance ordinaire de décembre : Déclaration des dons et autres avantages reçus.

Premier décembre : Date limite pour l'installation des pneus d'hiver.

Mardi 19 décembre : Dernier jour pour transmettre l'état des personnes endettées pour taxes.

Lundi 25 décembre : Jour férié, chômé et payé.

Dimanche 31 décembre : Vente pour défaut de paiement de taxes, dernier jour pour l'adoption du budget et du programme triennal d'immobilisations.

Au cours du mois de décembre: Remise du calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année à venir.

## **FEMMES DE MÉKINAC**

Réception du bulletin Autour d'Elles de novembre.

## **CANDIDATURES**

Deux personnes ont posé leur candidature pour un emploi aux travaux publics.

Une personne a posé sa candidature pour le poste d'inspecteur en environnement et en bâtiment.

## **ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE CHALETS DU LAC DU JÉSUISTE**

Le comité de l'association remercie chaleureusement Sébastien Moreau et François Gobeil pour leur initiative à contribuer au soutien financier de l'ensemencement annuel du lac via l'organisation des commandites affichées à la descente.

## Rés. 2023-12-327 : Dépôt de la correspondance de novembre 2023

Il est proposé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le dépôt de la correspondance du mois de novembre 2023.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

Questions de l'assistance

Monsieur Daniel Tremblay veut savoir c'est quoi la définition d'un chemin privé et pourquoi le secteur nord du Lac du Jésuite est déneigé par la Municipalité.

Monsieur Daniel Tremblay demande l'installation d'une pancarte pour gros rebuts à l'écocentre afin que ceux-ci ne soient pas jetés dans les poubelles du chemin Saint-Joseph Nord.

Monsieur Daniel Tremblay demande des détails sur les éoliennes.

Madame Marie Dessureault demande qu'un cadenas soit installé sur les poubelles des conteneurs du chemin Saint-Joseph Nord.

Monsieur Marcel Veillette nous dits que ça donne rien de poser des pancartes car le monde ne regardera pas.

Madame Jocelyne Gervais demande des infos sur le schéma d'aménagement de la MRC de Mékinac.

Madame Sophie Lesage demande est-ce que nous aurions pu sauver 10 000\$ si les deux élections auraient été en même temps.

Madame Jocelyne Gervais demande des explications sur les emprunts temporaires sur les 2 subventions à venir.

Rés. 2023-12-328 : Adoption du calendrier des séances du conseil municipal pour l'année 2024

CONSIDÉRANT que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2024, qui se tiendront le **lundi et/ou mardi** et qui débiteront à **20 heures**

- |   |                         |
|---|-------------------------|
| - 15 janvier ( <b>3<sup>e</sup> lundi</b> ) | - 5 février             |
| - 11 mars ( <b>2<sup>e</sup> lundi</b> )    | - 1 <sup>er</sup> avril |
| - 6 mai                                     | - 3 juin                |
| - 1 <sup>er</sup> juillet                   | - 5 août                |
| - 3 septembre ( <b>mardi</b> )              | - 7 octobre             |
| - 4 novembre                                | - 2 décembre            |

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et greffière-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-12-329 : Embauche d'un surveillant des patinoires les samedis, dimanches et les jours de congé du préposé aux patinoires

CONSIDÉRANT que les patinoires requièrent l'embauche d'un surveillant les samedis, dimanches et les jours de congé du préposé aux patinoires ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement que le conseil municipal embauche Éloi Savard-Veillette pour le poste de surveillance des patinoires les samedis, dimanches et les jours de congé du préposé aux patinoires au taux horaire de 18.00\$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-12-330 : Demande d'Emplois d'été Canada

CONSIDÉRANT la période de présentation de demandes annuelles jusqu'au 10 janvier 2024 ;

CONSIDÉRANT que la municipalité peut demander une aide financière pour des emplois étudiants au camp de jour ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle mandate Valérie Fiset, directrice générale, pour effectuer une demande d'aide financière auprès d'Emplois d'été Canada pour 2 postes au camp de jour ainsi qu'un poste pour le programme d'économie d'eau potable pour l'été 2024.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-12-331 : Demande d'appui de la Municipalité de Lac-aux-Sables/Petites entreprises – Seuil de taxation TPS et TVQ

CONSIDÉRANT la résolution 2023-11-328 de la Municipalité de Lac-aux-Sables demandant au gouvernement fédéral et provincial que le seuil de taxation soit augmenté à 50 000\$ pour les petits entrepreneurs relativement à la perception de la taxe sur les produits et les services (TPS) ainsi que pour la taxe de vente du Québec (TVQ);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle appui la demande de la Municipalité de Lac-aux-Sables demandant au gouvernement fédéral et provincial que le seuil de taxation soit augmenté à 50 000\$ pour les petits entrepreneurs relativement à la perception de la taxe sur les produits et les services (TPS) ainsi que pour la taxe de vente du Québec (TVQ).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-12-332 : Approbation des comptes de novembre 2023 et de l'état prévisionnel des revenus et des dépenses

Il est proposé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois d'octobre au montant de 364 343,80 \$ ainsi que les écritures du journal général.

## ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-12-333 : Adoption de la quote-part de la MRC de Mékinac pour l'année financière 2024

Il est proposé par Sébastien Moreau et il est résolu unanimement que la Municipalité de Sainte-Thècle adopte la quote-part de la MRC de Mékinac pour l'année financière 2024 dévolue à notre municipalité comme suit :

- Administration :	26 753 \$
- Transport :	4 253 \$
- Hygiène du milieu :	294 724 \$
- A.D.A. :	9 464 \$
- Développement économique :	15 132 \$
- Culture :	2 161 \$
- Évaluation :	80 605 \$

TOTAL DE LA QUOTE-PART 2024 : 433 092 \$

## ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-12-334: Liste des personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales non payées

ATTENDU QUE les membres du conseil ont approuvé la liste des arriérés de taxes et autres en date du 4 décembre 2023 représentant une somme de 185 842,31\$ ;

ATTENDU QUE des avis de rappel ont été expédiés aux retardataires, à savoir le 1<sup>er</sup> octobre, 1<sup>er</sup> novembre et 29 novembre 2023;

ATTENDU QUE les matricules suivants ont un minimum de trois ans de retard dans leurs taxes ;

<b>Matricule</b>	<b>ADRESSE</b>	<b>Total</b>
35050-8087-31-7017	351-353, rue Masson	2 421.74\$
35050-8188-95-5736	2560, chemin Saint-Pierre Nord	3 944.19\$
35050-7790-42-4662	chemin des Perdrix	1 112.28\$
35050-7881-29-3114	chemin du Lac-Bourdais	1 430.26\$
35050-7981-21-0151	chemin Saint-Georges	672.72\$
35050-7883-61-7917	1588, chemin Saint-Pierre Sud	7 627.05\$
35050-8183-04-5828	1760, chemin Saint-Georges	2 963.54\$
35050-7890-83-4892	160, chemin des Outardes	7 055.52\$
35050-8086-83-0214	261, rue Notre-Dame	4 058.68\$

CONSIDÉRANT que la municipalité désire que la MRC de Mékinac procède à une vente pour taxes pour ces matricules si le solde n'est pas rapidement payé ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement de transmettre à la MRC de Mékinac, pour paiement, les comptes d'arrérages figurant sur ladite liste qui ont des soldes pour les années antérieures à 2022.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-12-335 : Demande de contribution financière de la Fondation Les Œuvres du Lac en Cœur

CONSIDÉRANT que la Fondation Les Œuvres du Lac en Cœur nous offre de contribuer financièrement à leur fondation afin de les aider à soutenir le camp dans la réalisation de sa mission, particulièrement au niveau de son programme d'accès aux démunis;

CONSIDÉRANT que la municipalité fait face à des dépenses excédentaires et que celle-ci doit diminuer ses dépenses en dons;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier et il est résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle refuse de contribuer financièrement à la Fondation Les Œuvres du Lac en Cœur.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-12-336 : Demande de contribution financière de la Fabrique de la Paroisse Saint-Cœur-de-Marie pour le Noël du Pauvre

CONSIDÉRANT que la Paroisse Saint-Cœur-de-Marie nous offre de contribuer financièrement pour le Noël du Pauvre;

CONSIDÉRANT que la municipalité fait face à des dépenses excédentaires et que celle-ci doit diminuer ses dépenses en dons et publicités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle refuse de contribuer financièrement à la Fabrique de la Paroisse Saint-Cœur-de-Marie pour le Noël du Pauvre.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Adoption du règlement 403-2023 concernant la gestion des matières résiduelles

Reporté.

Rés. 2023-12-337 : Adoption du règlement 404-2023 modifiant l'annexe B du règlement 372-2020 : Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés



CONSIDÉRANT que l'avis de motion et le dépôt du projet de règlement 404-2023 modifiant l'annexe B du règlement 372-2020 : Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés a été fait lors de la séance ordinaire du lundi 13 novembre 2023 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sébastien Moreau et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte le règlement 404-2023 modifiant l'annexe B du règlement 372-2020 : Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-12-338 : Adoption du règlement 405-2023 abrogeant le règlement 363-2019 : Règlement décrétant des travaux de réfection du réseau d'eau usée comportant une dépense et un emprunt de 403 797\$, remboursable en 20 ans

CONSIDÉRANT que l'avis de motion et le dépôt du projet de règlement 405-2023 abrogeant le règlement 363-2019 : Règlement décrétant des travaux de réfection du réseau d'eau usée comportant une dépense et un emprunt de 403 797\$, remboursable en 20 ans a été fait lors de la séance ordinaire du lundi 13 novembre 2023 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte le règlement 405-2023 abrogeant le règlement 363-2019 : Règlement décrétant des travaux de réfection du réseau d'eau usée comportant une dépense et un emprunt de 403 797\$, remboursable en 20 ans.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-12-339: Fourniture et location de conteneurs au garage municipal

CONSIDÉRANT la demande d'appel d'offres sur invitation faite à Service Cité Propre et Transport J.Y. Martel concernant la fourniture et la location de conteneurs au garage municipal;

CONSIDÉRANT l'offre reçue de :

- Transport J.Y. Martel : 525\$ plus taxes par levée par conteneur

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Transport J.Y. Martel Inc. au montant de 525,00 \$ plus les taxes pour chaque levée d'un conteneur, incluant la fourniture et la location de ce conteneur à déchets au garage municipal, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-12-340 : Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports – Acceptation du principe de réalisation des travaux de la structure P-03940

**CONSIDÉRANT** que la structure P-03940 située sur la route Charest dans la municipalité de Sainte-Thècle présente des défauts, et que le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) souhaite procéder à son remplacement;

**CONSIDÉRANT** que qu'une rencontre entre le Ministère et la municipalité de Sainte-Thècle a eu lieu le 15 novembre 2023 dans le but d'informer la municipalité de Sainte-Thècle de l'état d'avancement du projet;

**CONSIDÉRANT** que lors de cette rencontre, il a été question de circulation en alternance sur un pont temporaire tout au long des travaux d'une durée approximative de 8-10 semaines;

**CONSIDÉRANT** que lors de cette rencontre, le ministère a informé la municipalité de Sainte-Thècle que le nouveau pont aura une largeur carrossable de 4,07 mètres (une voie de circulation) et que la vitesse affichée sera de 30 km/h;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Sébastien Moreau et unanimement résolu de ce qui suit :

**QUE** la municipalité de Sainte-Thècle accepte le principe de réalisation des travaux de remplacement du P-03940 tel que présenté à la réunion du 15 novembre 2023.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-12-341 : Environnement Mauricie/Déclaration d'appui au Plan nature 2030

ATTENDU que les scientifiques signalent un effondrement de la biodiversité qui menace la sécurité, la santé et l'alimentation des populations de toutes les régions du monde ;

ATTENDU que la 15<sup>e</sup> Conférence des Parties (COP15) de la Convention sur la diversité biologique des Nations Unies qui s'est déroulée à Montréal en décembre 2022 a permis d'obtenir de nouveaux engagements de la part d'États, de villes et d'organismes pour la protection de la biodiversité ([Engagement de Montréal](#)) ;

ATTENDU que le Gouvernement du Québec s'est engagé à adopter un [Plan nature 2030](#) qui précisera comment la société québécoise participe à l'atteinte des objectifs et cibles du cadre mondial de la biodiversité ;

ATTENDU que la perte de la biodiversité et les mesures d'intervention nécessaires sont une responsabilité partagée par l'ensemble des composantes de la société ;

ATTENDU que la Table des élus de la Mauricie, après consultations avec le milieu, a fixé parmi les priorités régionales de développement celle de *Maintenir et améliorer la qualité de l'environnement* dont l'un des objectifs est de *protéger et conserver la biodiversité et les milieux naturels* ;

ATTENDU que la nature procure des bienfaits positifs sur la santé (mentale et physique) en plus de contribuer à l'image de marque de la Mauricie grâce à la singularité de ses paysages et son accès à la nature ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier et il est unanimement résolu que la municipalité de Sainte-Thècle appuie l'élaboration d'une politique-cadre sur la biodiversité et s'engage à participer à la mise en œuvre du Plan nature 2030.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-12-342 : Renouvellement de licences ArcGIS

CONSIDÉRANT que les licences ArcGIS pour le directeur des travaux publics et l'inspecteur en bâtiment et en environnement sont à renouveler pour l'année 2024 chez ESRI Canada au coût de 1 890\$ plus taxes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle renouvelle pour l'année 2024 les licences ArcGIS de ESRI Canada au coût de 1 890\$ plus taxes.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-12-343 : Nomination de la bibliothèque municipale Claude Naud

CONSIDÉRANT le décès récent de monsieur Claude Naud, photographe et citoyen de Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT que monsieur Claude Naud a contribué de façon remarquable à l'histoire de Sainte-Thècle, notamment par l'attention et le temps incalculable qu'il a consacré afin de rassembler, numériser et restaurer les photos anciennes du village et de ses citoyens;

CONSIDÉRANT que monsieur Claude Naud a souvent partagé son œuvre par des expositions, notamment à l'église, mais aussi à la bibliothèque municipale;

CONSIDÉRANT que monsieur Claude Naud a contribué au travail d'historiens intéressés par l'histoire de la municipalité et de la région contribuant ainsi à faire connaître la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle nomme la bibliothèque municipale « Bibliothèque municipale Claude Naud » afin de rendre hommage à monsieur Claude Naud, citoyen et photographe de Sainte-Thècle décédé dernièrement.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-12-344 : Baseball Mineur Mékinac/Demande de réfection et d'entretien du terrain de baseball

CONSIDÉRANT les demandes de Baseball Mineur Mékinac concernant le terrain de baseball, soit

- Désherbage et tonte du gazon plus fréquente

- Gratte à l'avant-champ passée de façon plus fréquente
- Réparation de la clôture qui retrousse derrière le frappeur
- Identification du lieu des toilettes

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de procéder aux améliorations du terrain de baseball demandées par Baseball Mineur Mékinac.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### Société d'histoire de Sainte-Thècle/Demande d'un espace municipal

Reporté.

#### Rés. 2023-12-345 : Promotion Ste-Thècle/Aide à la construction domiciliaire

CONSIDÉRANT que le programme d'aide à la construction domiciliaire constitue un fardeau administratif pour l'organisme Promotion Ste-Thècle et ses bénévoles et que l'organisme désire laisser un autre organisme gérer ce programme;

CONSIDÉRANT que Tourisme Sainte-Thècle est intéressé à reprendre le programme d'aide à la construction domiciliaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sébastien Moreau et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte le retrait de Promotion Ste-Thècle du programme d'aide à la construction domiciliaire et mandate Tourisme Sainte-Thècle afin d'organiser ce programme d'aide à la construction domiciliaire.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### Période de questions de l'assemblée

Madame Colette Frenette demande qui va intervenir sur les stationnements après les deux heures d'utilisations.

Madame Jocelyne Gervais demande pourquoi nous faisons des états prévisionnels des revenus et des dépenses.

Madame Jocelyne Gervais demande s'il va y avoir des pancartes de stationnement de deux heures.

#### Affaires nouvelles :

#### Hommage à Évelyne Delisle Grandbois

Reporté.

Rés. 2023-12-346 : Levée de la séance

À 20 heures 41 minutes, il est proposé par Sébastien Moreau et il est résolu unanimement de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

---

Maire

---

Secrétaire d'assemblée



MUNICIPALITÉ DE  
*Sainte-Thècle*

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le mercredi 13 décembre 2023, à 18 heures, sous la présidence du maire, Éric Blouin.

Sont présents :

Sébastien Moreau, conseiller

Julie Bertrand, conseillère

Frédéric Lapointe, conseiller

Jacques Tessier, conseiller

Bertin Cloutier, conseiller

Autres présences : Valérie Fiset, Jean-Yves Piché.

Rés. 2023-12-347 : Ouverture de la séance

CONSIDÉRANT QUE l'avis de convocation a été signifié tel que requis par l'article 156 du Code municipal et que tous les membres du conseil municipal confirment sa réception;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire discuter de certains sujets et repousse l'ouverture de la séance et que tous les membres du conseil renoncent à leur avis de convocation ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle ouvre la séance à 18h26 et adopte l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Octroi du contrat de construction du nouveau garage municipal
3. Contrat de travail pour deux cadres

4. Retrait de signataires au compte Desjardins
5. Modification de la résolution 2023-10-260 : Demande d'aide financière au Fonds Régions et Ruralité volet 2 pour le soutien aux bénévoles
6. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 406-2023 modifiant le règlement 220-2004 concernant l'adoption d'un programme de revitalisation
7. Questions de l'assistance.
8. Levée de la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-12-348 : Octroi du contrat de construction du nouveau garage municipal

CONSIDÉRANT les soumissions reçues de :

- |  |                               |
|--|-------------------------------|
| • Construction P.A. Bisson inc. :        | 2 340 000,00\$ taxes incluses |
| • LIXM Entrepreneur Général Inc. :       | 2 592 732,20\$ taxes incluses |
| • Construction G. Therrien (2010) Inc. : | 2 616 831,00\$ taxes incluses |
| • Enexco Inc. :                          | 2 719 393,00\$ taxes incluses |

CONSIDÉRANT que selon Renée Tremblay, architecte, toutes les soumissions sont conformes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier et il est unanimement résolu que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre du plus bas soumissionnaire conforme, soit Construction P.A. Bisson Inc. au montant de 2 340 000\$ taxes incluses pour la construction du nouveau garage municipal.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Contrat de travail pour deux cadres

Reporté.

Rés. 2023-12-349 : Retrait de signataires au compte Desjardins

CONSIDÉRANT que les signataires suivants doivent être retirés du compte Desjardins :

- Julie Veillette
- Roxanne Bureau-Grenier

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Frédéric Lapointe et il est unanimement résolu que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle retire ces deux personnes de la liste des signataires au compte Desjardins.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-12-350 : Modification de la résolution 2023-10-260 : Demande d'aide financière au Fonds Régions et Ruralité volet 2 pour le soutien aux bénévoles

CONSIDÉRANT la résolution 2023-10-260 par laquelle la municipalité de Sainte-Thècle demande à la MRC de Mékinac de verser 1 000 \$ à la Municipalité de Sainte-Thècle dans le cadre du Fonds Régions et Ruralité volet 2 pour les organismes Promotion Ste-Thècle, Noël des enfants et Bavaroise Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT que la Bavaroise a décidé d'annuler son édition 2023 et que le Noël des enfants a bénéficié d'une aide financière dans le cadre du soutien aux fêtes de Noël pour les enfants, rendant ces organismes inadmissibles au Fonds Régions et Ruralité volet 2 pour le soutien aux bénévoles;

CONSIDÉRANT qu'aucune autre activité n'est organisée d'ici la fin de l'année;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sébastien Moreau et il est résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle modifie la résolution 2023-10-260 pour demander à la MRC de Mékinac de verser 1 000 \$ à la Municipalité de Sainte-Thècle dans le cadre du Fonds Régions et Ruralité volet 2 pour l'organisme Promotion Ste-Thècle.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Avis de motion et dépôt du projet de règlement 406-2023 modifiant le règlement 220-2004 concernant l'adoption d'un programme de revitalisation

Jacques Tessier

- donne avis de motion à l'effet qu'il sera adopté à une séance subséquente le règlement 406-2023 modifiant le règlement 220-2004 concernant l'adoption d'un programme de revitalisation ;
- dépose le projet de règlement 406-2023 modifiant le règlement 220-2004 concernant l'adoption d'un programme de revitalisation.

#### Questions de l'assistance

Aucune question.

Rés. 2023-12-351 : Levée de la séance

À 18 heures 36 minutes, il est proposé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement de lever la séance.

## ADOPTÉE UNANIMEMENT

Maire

Directrice générale et greffière-trésorière



MUNICIPALITÉ DE  
*Sainte-Thècle*

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 18 décembre 2023, à 18 heures 30 minutes, sous la présidence du maire, Monsieur Éric Blouin.

Sont présents :

Sébastien Moreau, conseiller

Frédéric Lapointe, conseiller

Jacques Tessier, conseiller

Bertin Cloutier, conseiller

Autres présences: Valérie Fiset

Rés. 2023-12-352 : Ouverture de la séance

CONSIDÉRANT QUE l'avis de convocation a été signifié tel que requis par l'article 156 du Code municipal et que tous les membres du conseil municipal confirment sa réception;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 18 heures 30 minutes afin d'adopter les prévisions budgétaires 2024 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026 ainsi que leur mode de diffusion.

## ADOPTÉE UNANIMEMENT

À 18h34, monsieur Frédéric Lapointe, conseiller, se joint aux autres membres du conseil municipal.

Rés. 2023-12-353 : Prévisions budgétaires 2024

Il est proposé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle adopte les prévisions budgétaires suivantes pour l'exercice financier 2024.

### RECETTES

TAXES	BUDGET 2023	BUDGET 2024
Taxe foncière générale	1 301 111 \$	1 455 347 \$
Taxe spéciale- sécurité publique	219 415 \$	217 543 \$



taxe spéciale- réforme Ryan (voirie)	847 049 \$	994 958 \$
<b>TOTAL</b>	<b>2 367 575 \$</b>	<b>2 667 848 \$</b>

#### COMPENSATION POUR SERVICES MUNICIPAUX

Service d'eau	58 172 \$	90 775 \$
Service d'Égout	86 142 \$	92 725 \$
Service d'enlèvement des ordures	213 882 \$	231 968 \$
Service de la récupération	112 966 \$	122 283 \$
Service des matières organiques	99 700 \$	160 540 \$
Déneigement chemin Joseph St-Amant	43 000 \$	47 300 \$
Déneigement privé du Lac-du-Jésuite	0 \$	32 000 \$
Taxe spéciale - Fepteu Saint-Pierre Nord	15 027 \$	17 149 \$
Taxe spéciale -rue Charles Audy	5 900 \$	5 620 \$
Taxe spéciale - Aqueduc Saint-Pierre Sud	600 \$	600 \$
Taxe spéciale - Aqueduc Saint-Pierre Nord	1 533 \$	1 582 \$
Taxe spéciale - rue Pierre-Ayotte	4 095 \$	4 253 \$
Taxe spéciale - Aqueduc 4e avenue Sud	1 156 \$	1 126 \$
Résidence de tourisme	0 \$	5 100 \$
Vidange de boue de fosses septiques	75 000 \$	100 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>717 173 \$</b>	<b>913 021 \$</b>

#### PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES

Foyer de Sainte-Thècle	27 716 \$	32 357 \$
École Primaire Masson	21 909 \$	24 787 \$
Compensation pour les terres publiques	45 410 \$	45 410 \$
Bureau de poste	1 720 \$	1 725 \$
Péréquation	43 132 \$	16 220 \$
Autres	42 945 \$	141 107 \$
<b>TOTAL</b>	<b>182 832 \$</b>	<b>261 606 \$</b>

#### AUTRES RECETTES DE SOURCES LOCALES

Protection incendie	12 660 \$	0 \$
Réseau routier	35 200 \$	35 200 \$
Redistribution eau potable	28 000 \$	31 393 \$
Matières Résiduelles (récupération)	39 075 \$	47 701 \$
Permis de construction-brûlage	7 000 \$	10 000 \$
Droits de mutations immobilières	75 000 \$	75 000 \$
Exploitant carrière et sablière	20 000 \$	20 000 \$
Constats d'infraction	6 000 \$	5 000 \$
Revenus d'intérêt	19 800 \$	21 800 \$
Photocopies et autres	23 150 \$	23 950 \$
Revenus de location	140 400 \$	131 600 \$

PAL/Parc St-Jean location Kayaks	19 500 \$	27 500 \$
Cession d'actifs	0 \$	0 \$
Raccord d'eau et d'égout et déchet	5 850 \$	5 850 \$
<b>TOTAL</b>	<b>431 635 \$</b>	<b>434 994 \$</b>

#### TRANSFERT DU GOUVERNEMENT

Sécurité civile	3 800 \$	3 800 \$
Compensation du gouvernement (voirie)	199 637 \$	199 637 \$
Participation MTQ pour CTA Mékinac	110 000 \$	110 000 \$
Remboursement pour passage à niveau	9 700 \$	10 304 \$
Remboursement balayage de rues	2 047 \$	2 200 \$
Subvention TECQ Subvention PRIMEAU	38 163 \$	38 163 \$
Subvention PRIMEAU	0 \$	72 643 \$
Subvention RIRL route 352	107 765 \$	123 897 \$
Subvention PIQM	28 986 \$	28 986 \$
Redevances matières résiduelles	35 855 \$	20 000 \$
Subvention FIMEAU	91 212 \$	86 485 \$
Subvention FEPTU	55 252 \$	55 252 \$
Subvention SHQ-suites du Manoir	14 864 \$	0 \$
<b>TOTAL</b>	<b>697 281 \$</b>	<b>751 367 \$</b>

#### GRAND TOTAL DES RECETTES

**4 396 496 \$**      **5 028 836 \$**

#### DÉPENSES

##### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

	BUDGET 2023	BUDGET 2024
Législation	126 664 \$	130 503 \$
Application de la loi	20 000 \$	25 000 \$
Gestion financière et administrative	297 825 \$	364 700 \$
Grefe (Élection)	0 \$	5 000 \$
M.R.C. Mékinac (Évaluation)	81 979 \$	80 605 \$
Autres (Assurance, publicité, don)	76 570 \$	80 350 \$
<b>Total</b>	<b>603 038 \$</b>	<b>686 158 \$</b>

##### SÉCURITÉ PUBLIQUE

Police (Sûreté du Québec)	210 461 \$	217 543 \$
Brigadier scolaire et agence de sécurité	18 295 \$	14 900 \$
Protection incendie / bornes fontaines	217 395 \$	268 643 \$
Caserne des pompiers	16 425 \$	17 400 \$
Protection Civil et Premiers répondants	10 800 \$	10 300 \$
Application du règlement de chien	175 \$	735 \$
<b>TOTAL</b>	<b>473 551 \$</b>	<b>529 521 \$</b>

**TRANSPORT ROUTIER**

Mise en valeur	41 500 \$	43 445 \$
Voirie municipale	360 000 \$	430 000 \$
Camions municipaux	23 450 \$	30 575 \$
Pépine / tracteur	48 085 \$	38 125 \$
Garage municipal	17 800 \$	22 800 \$
Entrepôt Lacordaire/Groleau	13 643 \$	12 225 \$
Enlèvement de la neige	666 682 \$	719 550 \$
Éclairage des rues	14 200 \$	14 500 \$
Circulation et stationnement	16 335 \$	22 300 \$
Transport Adapté	122 712 \$	124 600 \$
<b>TOTAL</b>	<b>1 324 407 \$</b>	<b>1 458 120 \$</b>

**HYGIÈNE DU MILIEU**

Réseau de distribution de l'eau	85 701 \$	96 775 \$
Réseau d'égout et assainissement eaux	86 246 \$	92 725 \$
Enlèvement et destruction des ordures	249 606 \$	256 129 \$
Récupération et matières organiques	250 397 \$	330 524 \$
Vidange des fosses septiques	75 000 \$	100 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>746 950 \$</b>	<b>876 153 \$</b>

**SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

Coop habitation	29 980 \$	5 350 \$
Office municipal d'habitation	8 000 \$	4 000 \$
Coop Santé de Sainte-Thècle	13 220 \$	4 850 \$
<b>TOTAL</b>	<b>51 200 \$</b>	<b>14 200 \$</b>

**URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

Permis de construction et urbanisme	88 094 \$	91 464 \$
Promotion et développement	49 590 \$	0 \$
Promotion /développement industriels (CLD)	14 528 \$	15 132 \$
Promotion / développement (autre)	0 \$	0 \$
Programme de revitalisation	48 500 \$	68 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>200 712 \$</b>	<b>174 596 \$</b>

**LOISIR ET CULTURE**

2 Patinoires extérieures	24 450 \$	24 700 \$
Parc Saint-Jea Optmiste	93 420 \$	113 500 \$
Promenade Laurent Naud et fontaine	13 110 \$	9 500 \$
Parc Bédard / débarcadère Lac-du-Jésuite	3 105 \$	4 025 \$
Coin Notre-Dame et Saint-Jacques / Devant l'église	945 \$	12 925 \$

Centre des loisirs Éric Bédard	20 750 \$	28 900 \$
Maison des Jeunes	8 245 \$	8 900 \$
Décoration de la municipalité	14 060 \$	22 800 \$
Club de ski de fond	7 575 \$	8 775 \$
Subventions de loisirs (Aréna, école Masson)	19 300 \$	19 500 \$
Centre communautaire (Hôtel de ville)	139 900 \$	159 600 \$
Bibliothèque municipale	28 050 \$	30 425 \$
Culture	4 000 \$	3 161 \$
<b>Total</b>	<b>376 910 \$</b>	<b>446 711 \$</b>
<b>FRAIS DE FINANCEMENT (INTÉRÊT)</b>	<b>196 106 \$</b>	<b>344 555 \$</b>
<b>REMBOURSEMENT EN CAPITAL</b>	<b>419 500 \$</b>	<b>479 700 \$</b>
<b>IMMOBILISATIONS</b>	<b>4 122 \$</b>	<b>19 122 \$</b>
<b>GRAND TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>4 396 496 \$</b>	<b>5 028 836 \$</b>

ADOPTÉE UNANIMEMENT

À 18h51, monsieur Sébastien Moreau, conseiller, quitte temporairement la salle du conseil.

Rés. 2023-12-354 : Adoption du programme des dépenses en immobilisation 2024-2025-2026

Il est proposé par Bertin Cloutier et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle adopte le programme de dépenses en immobilisation 2024-2025-2026.

<b>DESCRIPTION</b>	<b>COÛT</b>
Construction d'un nouveau garage municipal	3 000 000\$
Réfection du chemin Saint-Pierre Sud	2 000 000\$
Réfection de l'aqueduc sur une partie du chemin Saint-Pierre Sud	500 000\$
Réfection du chemin Saint-Michel Sud	1 600 000\$
Réfection de l'égout de la rue Grenier	120 000\$
Réfection de l'égout de la rue Tessier	300 000\$
Réfection de l'égout d'une partie du chemin Saint-Pierre Sud	300 000\$
Réfection de l'aqueduc sur la rue Magnan	275 000\$
<b>TOTAL PROJETS DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS</b>	<b>8 095 000\$</b>

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-12-355 : Diffusion des prévisions budgétaires 2024 et du programme des dépenses en immobilisation 2024-2025-2026

Il est proposé par Frédéric Lapointe et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle diffuse le document des prévisions budgétaires pour 2024 et du programme des dépenses en immobilisations 2024-2025-2026 par le Publi-sac dans le bulletin municipal.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance :

Monsieur Jean-François Couture demande quel pourcentage des recettes sont des certitudes et quel pourcentage des recettes sont des incertitudes ainsi que la même question pour les dépenses.

Monsieur Jean-François Couture demande dans quelle mesure le conflit est budgété pour l'année 2024.

**À 18h57, monsieur Sébastien Moreau, conseiller, reprend son siège de conseiller.**

Monsieur Jean-François Couture demande si le budget 2023 a été révisé pour tenir compte de la nouvelle répartition des décorations en 2024 et demande au conseil si celui-ci a envisagé d'enlever cette dépense cette année.

Madame Jocelyne Gervais demande le pourcentage d'augmentation de la taxe foncière générale pour l'année 2024.

Madame Jocelyne Gervais demande pourquoi le transfert de péréquation a diminué pour l'année 2024.

Madame Jocelyne Gervais demande où est budgété le conflit dans le budget.

Madame Jocelyne Gervais demande pourquoi le budget de l'item Parc-Lafrance/Centre-ville a augmenté.

Monsieur Réjean Martin demande pourquoi il y a une diminution des coûts en santé, en habitation et en promotion et développement.

Monsieur David Plamondon demande pourquoi le coût du déneigement a augmenté et si la municipalité va déblayer seulement un trottoir sur la rue Notre-Dame pour le reste de l'hiver.

Rés. 2023-12-356: Levée de la séance

À 19 heures 16 minutes, il est proposé par Sébastien Moreau et il est résolu unanimement de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

---

Maire

---

Greffière-trésorière



MUNICIPALITÉ DE  
*Sainte-Thècle*

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 18 décembre 2023, à 19h17 heures, sous la présidence du maire, Éric Blouin.

Sont présents :

Sébastien Moreau, conseiller

Frédéric Lapointe, conseiller

Jacques Tessier, conseiller

Bertin Cloutier, conseiller

Autres présences : Valérie Fiset.

Rés. 2023-12-357 : Ouverture de la séance

CONSIDÉRANT QUE l'avis de convocation a été signifié tel que requis par l'article 156 du Code municipal et que tous les membres du conseil municipal confirment sa réception;

CONSIDÉRANT QUE la séance extraordinaire pour la présentation du budget s'est terminée à 19h16 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Frédéric Lapointe que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle ouvre la séance à 19h17 et adopte l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 407-2024 pour fixer les taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2024 et les conditions de leur perception
3. Adoption du règlement 403-2023 concernant la gestion des matières résiduelles
4. Adoption du règlement 406-2023 modifiant le règlement 220-2004 concernant l'adoption d'un programme de revitalisation
5. Village-relais/volonté municipale à faire partie du réseau des villages-relais
6. Emprunt temporaire pour la construction du nouveau garage municipal
7. Questions de l'assistance.
8. Levée de la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le maire et les conseillers présents remettent leur déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil.

#### Avis de motion et dépôt de projet

#### Avis de motion et dépôt du projet de règlement 407-2024 pour fixer les taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2024

Sébastien Moreau

- donne avis de motion à l'effet qu'il sera adopté à une séance subséquente le règlement 407-2024 pour fixer les taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2024 ;
- dépose le projet de règlement 407-2024 pour fixer les taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2024.

#### Rés. 2023-12-358 : Adoption du règlement 403-2023 concernant la gestion des matières résiduelles

CONSIDÉRANT que l'avis de motion et le dépôt du projet de règlement 403-2023 concernant la gestion des matières résiduelles a été fait lors de la séance ordinaire du lundi 13 novembre 2023 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte le règlement 403-2023 concernant la gestion des matières résiduelles.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### Rés. 2023-12-359 : Adoption du règlement 406-2023 modifiant le règlement 220-2004 concernant l'adoption d'un programme de revitalisation

CONSIDÉRANT que l'avis de motion et le dépôt du projet de règlement 406-2023 modifiant le règlement 220-2004 a été fait lors de la séance ordinaire du mercredi 13 décembre 2023 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte le règlement 406-2023 modifiant le règlement 220-2004 concernant l'adoption d'un programme de revitalisation.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### Rés. 2023-12-360 : Village-relais/volonté municipale à faire partie du réseau des villages-relais

CONSIDÉRANT que la municipalité désire être reconnue comme Village-relais;

CONSIDÉRANT que la première étape du processus de reconnaissance comme Village-relais est de signifier à sa MRC sa volonté de faire partie du réseau des villages-relais

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle signifie à la MRC de Mékinac sa volonté de faire partie du réseau des villages-relais.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### Rés. 2023-12-361 : Emprunt temporaire pour la construction d'un nouveau garage municipal

CONSIDÉRANT que la municipalité désire construire un nouveau garage municipal;

CONSIDÉRANT que le règlement 401-2023 décrétant des travaux en immobilisations pour la construction d'un nouveau garage municipal et un emprunt de 3 387 810\$ a été approuvé le 7 décembre 2023 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour un montant révisé de 3 184 000\$ ;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit emprunter temporairement ce montant afin de payer les fournisseurs ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sébastien Moreau et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle emprunte temporairement la somme de 3 184 000\$ afin de pourvoir aux dépenses de construction du nouveau garage municipal et autorise le maire et la directrice générale à signer tous documents relatifs à cet emprunt.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### Rés. 2023-12-362 : Contrat de travail de deux cadres

CONSIDÉRANT que deux cadres de la municipalité sont sans contrat de travail depuis le 31 décembre 2021 ;

CONSIDÉRANT les négociations tenues entre les deux parties ainsi que les projets de contrat de travail déposés au conseil municipal ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la signature des contrats de travail de deux cadres tels que présentés.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### Questions de l'assistance

Monsieur Marco Bacon demande s'il y a eu plusieurs soumissionnaires pour la construction du nouveau garage municipal et si le prix correspond à notre estimé.

Monsieur Marcel Veillette indique qu'une employée est apte à revenir au travail depuis deux mois et demande pourquoi son retour n'est pas autorisé alors que celui des autres employés l'a été.



Madame Jocelyne Gervais demande pourquoi la construction du nouveau garage municipal était à 500 000\$ dans le PTI il y a quelques années et pourquoi il est maintenant rendu à 3 000 000\$.

Monsieur Jean-François Couture demande qu'elle sera la valeur ajoutée d'un nouveau garage municipal.

Monsieur Jean Tessier demande ce qu'il adviendra de l'ancien garage municipal.

Monsieur David Plamondon demande à ce que la municipalité exige une amélioration de la qualité du service de déneigement des rues et chemins du village.

Madame Guylaine Cloutier demande quand les résidents seront taxés selon l'utilisation de leur compteur d'eau.

Madame Jocelyne Gervais demande si le bloc sanitaire et la station de nettoyage des embarcations du parc Saint-Jean-Optimiste ont une incidence sur le bilan de la stratégie thécloise d'économie d'eau potable vu que ces installations sont de grands consommateurs d'eau.

Monsieur Marco Bacon demande où en est rendu le projet d'éoliennes de TES Canada.

Madame Jocelyne Gervais demande si le règlement 406-2023 a été adopté ou si c'était l'avis de motion qui a été donné dans la réunion.

Monsieur Jean-François Couture indique que le reportage sur les éoliennes de la Semaine Verte et de Découvertes sont de bonnes façons de s'informer et indique que la formule de la présentation de TES Canada à Saint-Adelphe ne répondait pas aux besoins des citoyens.

Rés. 2023-12-363 : Levée de la séance

À 19 heures 57 minutes, il est proposé par Sébastien Moreau et il est résolu unanimement de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

---

Maire

---

Directrice générale et greffière-trésorière